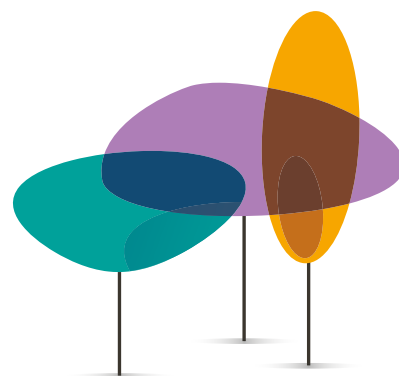


LE MAG'

FÉVRIER 2024

QUÉ NOVÈLE À FLÉRON ?



Vue 3D du projet retenu pour la future place communale © Atelier CUP

FLÉRON
La ville à la campagne



- **LA MOBILITÉ À FLÉRON**
UN ENJEU MAJEUR
- **MELI MELO**
CUVES À MAZOUT : LE POINT
- **SÉNIORS**
ILS S'IMPLIQUENT !

À VENDRE

NOUVEAU QUARTIER À RETINNE

MAISONS NEUVES À VENDRE

- 3 à 5 chambres, garage ou car-port et jardin
- Quartier convivial
- Environnement calme et naturel

📍 **Rue Sainte Julienne, 66**
RETINNE - Domaine de la Julienne

Plus d'infos au
+32 4 268 02 23
www.matexi.be



**Bienvenue
dans votre
quartier.**



Ce n'est pas parce qu'ils
grandissent trop vite...
qu'il faut les priver
du meilleur !

Step by Step

**VOTRE SPÉCIALISTE
EN CHAUSSURES
ENFANTS**

Avenue des Martyrs, 274
4620 Fléron
T. +32 4 358 37 74
Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 18h
sans interruption

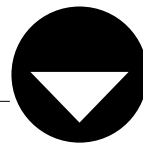


**NOS
MARQUES
ENFANTS**
BOBUX
BABYBOTTE
BELLAMY
GEOX
KIPLING
LUNELLA
MICHAEL KORS
NERO GIARDINI
RAPH LAUREN
REPLAY
ROMAGNOLI
SKECHERS
SUN 68
VICTORIA

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024 - HORS PROMOTIONS ET SOLDES

5€

**BON
À VALOIR**
Pour tout achat
d'un montant
minimum de 50€



ÉDITO

"La Ville à la campagne"... Lors de mes rencontres avec vous, je remarque sans étonnement que c'est un sujet qui vous tient vraiment à cœur. Vous êtes autant sensibles à l'aspect dynamique de notre Commune qu'à son aspect paisible, son côté campagne.

C'est aussi la volonté du Collège, qui, dans la mesure de ses possibilités, protège son centre et ses commerces, mais protège aussi sa campagne et sa quiétude. Vous vous rappellerez sans doute que le Conseil communal de janvier 2021 a pris acte de la décision de refus du Collège d'accorder tout permis d'urbanisme, d'urbanisation, intégré ou unique pour les projets de plus de 10 logements situés hors du centre urbain de Fléron. Des mesures fortes qui n'interdisent pas le logement (il faut bien loger tout le monde et nous vivons toujours plus longtemps), mais le concentre près de pôles générateurs de déplacement (commerces, écoles, services, sports,...) et à proximité des transports en commun.

Liée à l'aménagement du territoire, la mobilité est également un sujet sensible qui nous interpelle toutes et tous. Que ne râlons-nous pas sur les bouchons de la N3!

La Commune est toutefois limitée dans ses actions, qui dépendent de plusieurs intervenants et de beaucoup de facteurs collectifs mais dépendent aussi de facteurs individuels, comme nos habitudes.

Pourtant, nous ne pouvons pas ignorer le sujet. Le dossier de ce mois vous plonge dans les constats, les actions et les projets pour améliorer la mobilité à Fléron, un enjeu majeur!

Une chose est certaine, il faudra, à l'avenir, revoir nos modes de déplacements, intégrer d'autres moyens que la voiture : la marche, le vélo, les véhicules partagés et surtout les transports en commun.

Si notre rôle des mandataires publics est certes de gérer le présent, il est aussi de notre devoir de répondre aux évolutions de la société, voire parfois de les anticiper. Et cela doit s'envisager dans un environnement bien plus large que celui du territoire fléronnais.

L'urbanisation périphérique (y compris dans les communes voisines) augmente le trafic de transit et engendre des difficultés de circulation (sur la N3 principalement). Existe-t-il des solutions? Certaines ont été présentées au niveau régional dans un Plan Urbain de Mobilité (PUM). Sont-elles réalistes et réalisables? Si la Région ne décide pas, la Commune ne peut rester les bras ballants et attendre. Avec ses moyens et ses outils, elle doit tenter de répondre à la problématique des mobilités multiples.

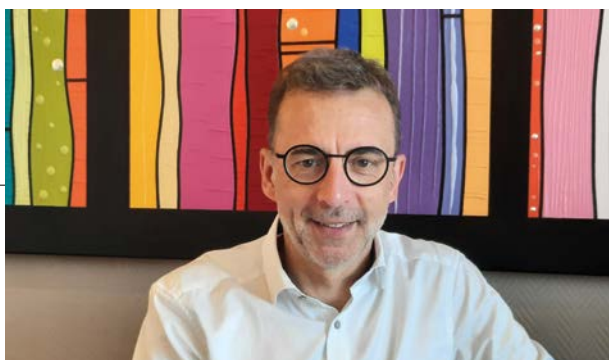
En parcourant le dossier, vous découvrirez, entre autres, des projets porteurs d'améliorations substantielles et de changements collectifs. Je pense à l'arrivée prochaine d'un busway à Fléron (pages 8 et 9) en lien avec le tram de Liège, mais aussi du développement d'un Mobipôle et d'une place communale "multimodale" au cœur de notre Commune.

Pour autant, il est évident que nous ne pourrions pas changer du jour au lendemain nos habitudes en matière de mobilité. Toute la difficulté réside là : tout le monde est d'accord, il faut changer, mais qui veut changer?

Pouvoirs publics et citoyens doivent et devront prendre la problématique de la mobilité - des mobilités - à bras-le-corps.

A Fléron, nous voulons aller de l'avant. Avec l'objectif de préserver le côté ville (1 km²) et le côté campagne (13 km²).

*Votre Bourgmestre,
Thierry ANCION*



P. 4

DOSSIER :

LA MOBILITÉ À FLÉRON,
UN ENJEU MAJEUR

P. 11

MÉLI MÉLO

P. 14

JEUNESSE

P. 15

SÉNIORS

P. 16

SOCIAL

P. 17

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

P. 18

COIN

DES ASSOCIATIONS

P. 19

AGENDA

COLLÈGE

THIERRY ANCION

Bourgmestre | Etat civil, Population, Police, Prévention, SIPP, Communication, Transversalité, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Mobilité



JOSÉE LEJEUNE

1^{re} échevine | Travaux, Voiries, Bâtiments communaux, Logement, Cimetières, Energie, Environnement, Promenades, Bien-être animal



SYLVIA DE JONGHE

Échevine | Plan de cohésion sociale, Affaires sociales, Politique des seniors, Noces d'or, Economie sociale, Egalité des chances, Santé, GHR, Enseignement, Petite enfance



ANTHONY LO BUE

Échevin | Affaires économiques, Commerce équitable, Jeunesse, Régie communale autonome, Sport



SOPHIE FAFCHAMPS

Échevine | Culture, Loisirs, Bibliothèque, ATL, Tourisme, Patrimoine, Emploi, Communication



ROMAIN SGARITO

Échevin | Finances, Budget, Plan de gestion, Fabriques d'églises, Informatique, Participation citoyenne



STÉPHANE LINOTTE

Président du CPAS

LA MOBILITÉ À FLÉRON, UN ENJEU MAJEUR

Enjeu majeur, la mobilité l'est autant à l'échelle de la Wallonie qu'à celle de notre commune, qui est un acteur important de la mobilité. Si elle n'est pas le seul, elle doit - dans la mesure de ses contraintes légales et financières - veiller à ce que toutes les mobilités y soient possibles partout, pour tous et qu'elles s'accommodent les unes aux autres... même si l'on constate une forte croissance des flux automobiles sur nos routes, principalement de transit. Cela impose aux différents pouvoirs publics de penser la mobilité autrement et globalement. A court, moyen et long terme. Mais aussi et surtout de coordonner, avec la Région wallonne (autre acteur important), les actions entre communes. La mobilité doit donc être envisagée à une échelle plus large que le seul territoire fléronnais.

PLAN INTER COMMUNAL DE MOBILITÉ (PICM)

C'est dans ce contexte que la Commune de Fléron a décidé de revoir son Plan Communal (et intercommunal) de Mobilité pour l'adapter aux enjeux et objectifs actuels. La construction de ce document est en cours d'étude en collaboration avec les communes de Beyne-Heusay et de Soumagne. Il permettra de doter les trois communes d'une vision prospective de leur mobilité à court et moyen terme, de se coordonner davantage et de se conformer ensemble, plus efficacement, à des normes régionales, fédérales et européennes. D'ailleurs, le Plan Communal de Mobilité s'appuie sur la Vision FAST de la RW et doit se conformer au principe STOP. Explications.

VISION FAST

Le Gouvernement wallon a approuvé en 2017 la "Vision FAST – mobilité 2030". Ce plan Vision FAST (Fluidité, Accessibilité, Santé / Sécurité et Transfert modal) a notamment pour but de réduire l'encombrement sur les routes wallonnes. Il vise à combiner, pour chaque déplacement, différents modes de déplacement selon leur plus grande efficacité, avec l'objectif ambitieux de diminuer drastiquement les déplacements en voiture individuelle.

MODE DE DÉPLACEMENT	DÉPLACEMENT 2017	2030
Marche	3%	5%
Vélo	1%	5%
Bus	4%	10%
Train	9%	15%
Voiture	83%	60%
Partage Voiture	1,3 de charge moyenne	1,8 de charge Moyenne

Parts modales wallonnes du transport de personnes
source: Vision "Fast 2030"

PRINCIPE STOP

Né en 2001, l'acronyme STOP vient du nord du pays :

- > **S** pour *stappers* qui veut dire piétons, soit tout le monde à un moment de la journée ;
- > **T** pour *trappers* qui veut dire cyclistes ;
- > **O** pour *openbaar* vervoer qui signifie transport public, mais aussi le transport à la demande adapté à une tranche de la population de plus en plus importante ;
- > **P** pour *vervoer* qui veut dire transport privé, soit la voiture particulière.

Ce principe prône une hiérarchisation des différents modes de déplacement en favorisant d'abord les piétons, ensuite le vélo, puis les transports en commun et enfin la voiture privée.

On arrête donc de mettre la voiture privée individuelle comme point de départ et centre de réflexions dans tous les aménagements. On pense d'abord à améliorer l'état des trottoirs, les réseaux piétons, les accès, zones partagées, ensuite on pense vélo, puis transports en commun et enfin voiture.

Les Plans Communaux et intercommunaux de Mobilité sont construits de cette manière.

FLÉRON

A Fléron, il n'en est pas autrement, d'autant que dans le schéma de développement territorial de l'arrondissement de Liège, le centre de Fléron est la seule zone des trois communes (Beyne-Heusay, Soumagne, Fléron) définie en tant que "centre urbain". A ce titre, il est nécessaire de localiser les pôles générateurs de déplacements. On pense ici aux zones les plus attractives de la commune que sont les commerces, les 11 écoles, les bâtiments de l'administration communale et le CPAS, la police, les zones de sport et de loisirs.

Il faut donc, au vu des intérêts environnementaux, et en tenant compte de ces pôles générateurs de déplacements, envisager progressivement une nouvelle vision des mobilités. Sans oublier d'entretenir son réseau routier, Fléron s'inscrit dans cet objectif en s'engageant dans des chantiers dont la priorité est désormais axée sur la mobilité douce et les transports en commun.

Dans les pages suivantes, petit tour non exhaustif des chantiers en cours et à venir selon que vous vous déplacez à pieds ou à vélo, en transports en commun ou en voiture.

PLUS D'INFOS SUR LA MOBILITÉ À FLÉRON ?

SERVICE MOBILITÉ:

04 355 91 59 - mobilite@fleron.be



JE ME DÉPLACE À PIEDS, À VÉLO

La ligne 38 cyclo-piétonne du RAVeL, qui traverse de part en part notre commune, est réputée internationalement. Elle a remporté le 1er prix d'excellence des voies vertes européennes. En effet, elle est particulièrement longue, belle et bien entretenue tout le long de son parcours. A Fléron, nous en sommes fiers. Parce qu'en plus de son aspect touristique, "notre" RAVeL est la véritable colonne vertébrale de la mobilité active sur notre territoire. Un des objectifs de la commune est de connecter ses différents quartiers et pôles générateurs de déplacements (écoles, centre de loisirs,...) à ce RAVeL afin de développer davantage encore les modes de déplacement doux et actifs.

3 NOUVELLES LIAISONS CYCLABLES



Fléron, qui fait partie des "Communes pilotes Wallonie Cyclable" (projet wallon lancé en septembre 2020), avait obtenu un subside maximal de 500.000 € (80 % du montant subsidiable). Le but ? Améliorer l'offre cyclable sur le territoire communal par la création d'aménagements cyclables ou d'autres infrastructures en faveur des cyclistes.

Après analyse fine des besoins, 3 projets permettant de créer des liaisons cyclables entre le RAVeL et des sites d'intérêt (écoles, liaison inter quartiers) en évitant les axes à forte densité d'usagers motorisés, ont été imaginés et sont en cours de développement :

1. Liaison de l'école de Bouny avec le RAVeL, en partant vers la Voie des Steppes en direction des aménagements cyclables existants (qui seront améliorés) de la rue Colonel Piron ;

2. Liaison de l'école et du village de Magnée avec le RAVeL en remontant la rue de Fléron ;

3. Liaison de l'école du Vieux Tilleul au chemin Rothys en passant par le Centre de loisirs de Retinne (rue de la Vaulx).

CHEMIN ROTHYS AMÉNAGÉ



Le chemin Rothys, actuellement en terre battue, va prochainement être aménagé en liaison cyclo-pié-

tonne. Il doit relier la place du Marché de Retinne et le carrefour de la rue du Fort. A mi-parcours, le chemin Rothys recevra la liaison 3 (voir plus haut) et permettra la connexion au RAVeL du Centre de loisirs et de l'école du Vieux Tilleul. Cette liaison supra locale subsidiée par l'ASBL Liège Métropole se prolongera sur la commune de Soumagne.



A VÉLO AVEC LE RÉSEAU POINTS NŒUDS



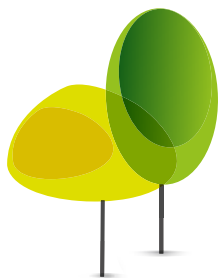
Un point nœud est un panneau avec un numéro de croisement de routes qui renvoie vers d'autres points nœuds. Avant de vous lancer pour une belle escapade vélocipédique, vous choisissez votre itinéraire et vos points nœuds sur la carte en ligne, via www.liegetourisme.be/pointsnoeuds.

Sur la route, il vous suffit de suivre la liste de chiffres de votre parcours en repérant, à chaque nœud, la nouvelle direction à suivre. En utilisant les RAVeL comme épine dorsale, ce réseau est connecté au reste de la Wallonie ainsi qu'aux pays et régions frontalières (Allemagne, Pays-Bas, Grand Duché de Luxembourg, Flandre) !



OÙ TROUVER LES BORNES DE RECHARGE POUR VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE ?

- Parking de l'Administration communale - Rue François Lapierre 17 à Fléron
- Place du Centre
Rue de la Ligne 38 à Fléron
- Maison de la Convivialité -
Rue de Magnée 10 à Magnée
- Hall Omnisports - Avenue de
l'Espace Sport 4 à Fléron
- École de Romsée - Rue de
l'Enseignement 2 à Romsée
- Ateliers Créatifs
Rue F. Chèvremont 4 à Retinne
- École de Bouny
Rue de Bouny 81 à Romsée
- Centre de Loisirs - Rue de
la Vaulx 79 à 4621 Retinne
- École de Magnée
Rue du Village 11 à Magnée
- École Lapierre
Rue F. Lapierre 79 à Fléron



FLÉRON
La ville à la campagne



ÉCLAIRAGE INTELLIGENT DE PASSAGES PIÉTONS

De nouveaux éclairages intelligents au niveau des passages pour piétons voient le jour à Fléron. Une façon moderne et novatrice d'encourager la mobilité douce tout en veillant à l'utilisation rationnelle de l'énergie! En effet, l'éclairage intelligent s'allume uniquement lorsqu'une présence est détectée. Une fois que le piéton termine sa traversée, l'éclairage s'éteint jusqu'à un prochain passage. Vous voulez tester les premiers passages intelligents? Rendez vous rue François Lapierre (au niveau de l'école Lapierre) ou rue de Fléron (au niveau du château d'eau).



BON À SAVOIR :



Vous cherchez à garer votre vélo au plus près des commerces ou d'une école? Profitez des arceaux placés tout le long de l'Avenue des Martyrs (à chaque passage pour piétons) et devant les écoles.

UNE SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE



Vous l'avez peut-être remarqué, le Centre de Fléron se dote progressivement d'une signalétique pour les parkings, mais aussi d'une signalétique piétonne.

Ces nouveaux panneaux indicateurs vous guident vers les lieux d'intérêt communal tout en vous en précisant la distance de marche. Sympa!

NOUVEAU

Bientôt des parkings vélos sécurisés dans les écoles, exclusivement réservés aux élèves et au personnel des écoles!



LE RAVEL BIEN ÉQUIPÉ

De beaux bancs pour s'y reposer. Des poubelles en suffisance pour la nature respecter. Et dès le printemps, de nouveaux modules sport pour s'y amuser!

JE ME DÉPLACE EN VOITURE

Comme les Liégeois, les Soumagnards ou les Beynois, vous êtes nombreux à pester sur la mobilité automobile en général et sur la N3 en particulier. Si une réflexion de longue date est en cours au niveau de l'agglomération liégeoise concernant le contournement du trafic de transit (3 solutions sont exposées dans le Plan Urbain de Mobilité (PUM) adopté par le Gouvernement wallon (p.45-46): le tunnel de Robermont, liaison A25-A26 via N3, liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays), la Commune de Fléron doit composer avec les infrastructures routières existantes et trouver des solutions pour les automobilistes et les transports en commun. Dans le même temps, elle doit anticiper l'évolution de comportements moins polluants et plus respectueux de la nature.

Dans cette optique, et tenant compte des besoins en logements - nous

sommes toujours plus nombreux en Wallonie-, une urbanisation au centre de Fléron doit être privilégiée afin de concentrer l'habitat au plus près des pôles générateurs de déplacements équipés en matière de mobilité que sont les écoles primaires et secondaires, les commerces, le pôle sportif, la piscine, ... mais aussi près des transports en commun (futur busway) afin de diminuer la nécessité d'utiliser la voiture.

Et pour déjà apaiser la circulation, la Commune a quelques leviers. Petit tour d'horizon.

PLUS D'INFOS SUR LE PLAN URBAIN DE MOBILITÉ (PUM)?



À VENIR

Le parking des Grimonpré (rue Charles Deliège) va prochainement bénéficier d'un sérieux lifting. Outre la rénovation complète de la dalle actuelle du parking, une liaison piétonne sécurisée sera créée pour assurer le lien avec le Centre scolaire Sainte-Julienne et l'espace partagé de la rue Chession, proche de la N3.



BON À SAVOIR :

La zone bleue, dans laquelle le stationnement gratuit est limité à 2h et moyennant la pose d'un disque de stationnement, est dorénavant prolongée dans la rue de Magnée depuis la N3 jusqu'au bâtiment de l'ancienne gendarmerie. 👍



DE NOMBREUX PARKINGS GRATUITS POUR PROFITER DU CENTRE



Fléron dispose de plus de 600 places dans des parkings communaux gratuits au centre. Autant d'occasions de désengorger la N3 et de faire du shopping en toute tranquillité, de déposer les enfants en toute sécurité en les laissant parcourir les derniers mètres à pieds vers l'école, ou encore d'y déposer votre voiture pour la journée et emprunter les transports en commun ou co-voiturer.

- N3 (zone bleue): 2h gratuites avec disque de stationnement (150 pl. avenue des Martyrs)
- Ligne 38 (110 pl. le long de la Drève de la Gare)
- Grimonprés (25 pl. rue Charles Delière)
- Espace Sport (200 pl. rue de Romsée)
- Administration (90 pl. rue François Lapierre)
- Cité du Fort (30 pl. avenue de l'Europe)
- Jehaes (35 pl. rue Eugène Jehaes)



Vue aérienne du nouveau parking Cité du Fort

DES ZONES 30 PLUS VISIBLES ET DES ZONES DE RENCONTRE

En plus de marquages au sol de bandes rouges à chaque entrée et sortie de zone 30 pour que l'automobiliste qui franchit une de ces bandes rouges sache qu'il doit maintenir sa vitesse à 30km/h maximum tant qu'il n'a pas franchi une seconde ligne rouge, des zones de rencontre sont progressivement aménagées pour apaiser le trafic dans des rues où les piétons peuvent désormais utiliser la largeur de la voie publique et les enfants y jouer. L'automobiliste y perd toute priorité et sa vitesse doit être limitée à 20km/h maximum.



Zone de rencontre: 20km/h (rue Bacameleye)

LES ABORDS DES ÉCOLES PROTÉGÉS

Comme à l'école maternelle et primaire de Magnée pour laquelle les aménagements ont déjà été réalisés, les abords des écoles font l'objet d'une attention en matière de sécurité et de circulation automobile. Une réflexion sur les aménagements adéquats est actuellement en cours pour les écoles de Bouny, Lapierre et l'école maternelle et primaire Sainte-Julienne Haut où les besoins de pacification automobile sont les plus grands. Si une situation n'est pas

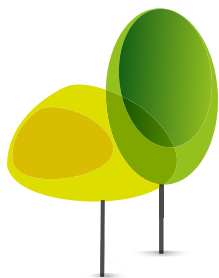
l'autre, la sécurité des enfants prime. Ainsi, les zones 30 aux abords de toutes les écoles fléronnaises ont déjà été marquées par des bandes au sol rouges, en guise de rappel.

Ce qui a changé à l'école de Magnée :

- Zone 30 plus visible
- Place de l'Étang et rue du Village en Sens unique limité
- Stationnements en épis devant l'école
- Mobilier urbain pour protéger le cheminement piéton
- Dépose-minute devant la grande cour, côté primaire
- Arceaux vélos colorés
- Places de parking clairement définies sur la place de l'Église et rue de la Carrière
- Placement de potelets pour sécuriser les trottoirs et empêcher le stationnement sauvage

Résultat? Une circulation fluide aux heures d'entrée et de sortie de l'école, des trottoirs dégagés, des enfants qui se rendent en vélo à l'école, des voitures garées sur les places de parkings redessinées et une sécurité assurée! Tout cela pensé avec les riverains et les parents.

SCÈNE OUVERTE
 VENEZ DÉCOUVRIR DES ARTISTES
OPEN STAGE #3
 CHANSON FRANÇAISE · FOLK · BLUES · JAZZ · ROCK ACOUSTIQUE
VENDREDI 23.02.2024
 SCÈNE LIBRE À PARTIR DE 19H
 SCÈNE OUVERTE* À PARTIR DE 20H15
 WWW.CULTURE.FLERON.BE
 ESPACE CULTURE GRATUIT
 *CONDITIONS POUR LES ARTISTES DE LA SCÈNE OUVERTE WWW.CULTURE.FLERON.BE



FLÉRON
La ville à la campagne



JE ME DÉPLACE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis quelques... années, on entend très régulièrement parler du tram liégeois, ce futur réseau structurant de transport en commun. Mais saviez-vous que le projet du tram concerne aussi Fléron ? En effet, ce nouveau réseau, qui comprend le tram et ses extensions, sera également pourvu de 4 lignes de busway, dont l'objectif est d'optimiser le réseau de transports en commun en arrondissement de Liège. Y compris donc à Fléron.

Avec l'allure d'un bus, mais les avantages et le confort d'un tram, le busway constituera l'ossature du nouveau réseau liégeois, en complément du tram. Rapides et ponctuelles grâce à des itinéraires dédiés, ces 4 lignes spécifiques proposeront des horaires d'une grande amplitude (de 5h à 1h du matin) et une fréquence rapprochée (toutes les 5 à 10 minutes en heure de pointe).



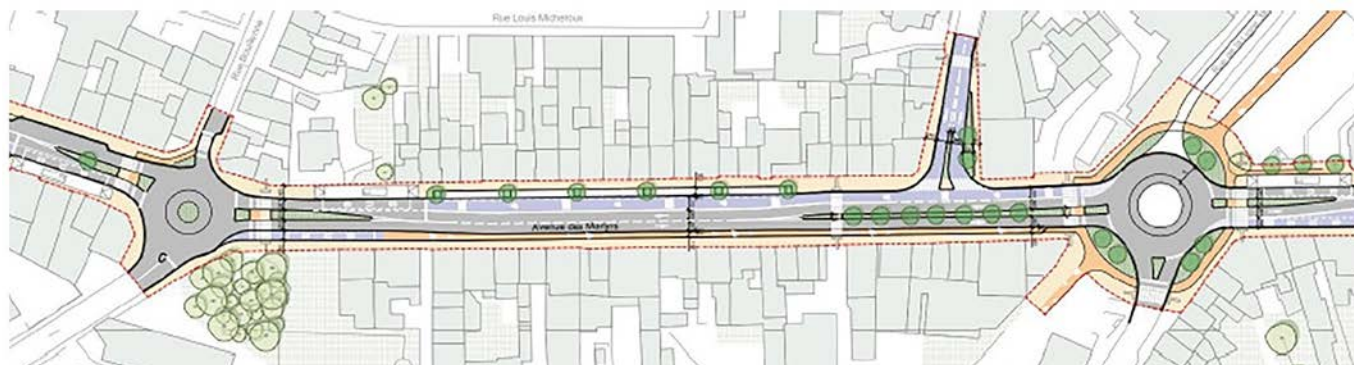
Illustration d'un busway © TEC

4 LIGNES "À HAUT NIVEAU DE SERVICE" CONNECTÉES AU TRAM DE LIÈGE

- **B1** - Ans - MontLégia - Saint-Lambert - République Française - Chênée
- **B2** - Guillemins - Sart-Tilman - CHU - Botanique
- **B3** - République Française - Médiacité - Sart-Tilman - CHU
- **B4** - Léopold - Robermont - Beyne-Heusay - Fléron

La ligne "B4" qui reliera Liège à Fléron en 2027, aura, afin d'améliorer sa vitesse commerciale, des sites propres sur différents endroits de son tracé notamment au niveau de la traversée de Fléron qui sera complètement réorganisée.

TEC
LIEGE - VERVIERS



Vue en plan de la nouvelle avenue des Martyrs : des travaux de façade à façade sont attendus... © TEC

Cette ligne sera une évolution de l'actuelle ligne 10 et circulera uniquement sur la N3. Elle desservira entre autres : la gare SNCB de Liège Saint-Lambert, Outremeuse, la Place Cardinal Mercier, le cimetière de Robermont, le pôle commercial de Bois-de-Breux, la Maison communale de Beyne-Heusay, le centre de Fléron et tous les commerces aux alentours. La ligne se connectera au tram à la station Place Saint-Lambert et aura des points de contact avec plusieurs lignes de bus.

Actuellement, la ligne 10 fait des boucles sur Romsée et Magnée. En étant remplacée par la B4, cela ne signifie pas que les dessertes de Romsée et Magnée seront abandonnées en 2027. Le TEC restructurera l'ensemble de ses lignes avec comme objectif de les "rabattre" sur le réseau structurant.

Ces rabattements se feront notamment au centre de Fléron, situé au croisement de la N3, du busway et du RAVeL. Le centre accueillera alors un Mobipôle, un lieu où convergeront



différentes offres de services (vélos partagés, voitures partagées, vélos cargo...) et infrastructures de mobilité (zones d'attente conviviales, parkings vélos, bornes de recharge...) en connexion directe avec un réseau de transport public structurant.

C'est dans ce cadre que la commune a rentré un projet PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité) afin de créer ce Mobipôle au travers d'une place centrale conviviale en plein centre de Fléron (voir page 10). Elle verra le

jour au même moment que le busway B4.



BUSWAY 4

LÉOPOLD - ROBERMONT - BEYNE - FLÉRON

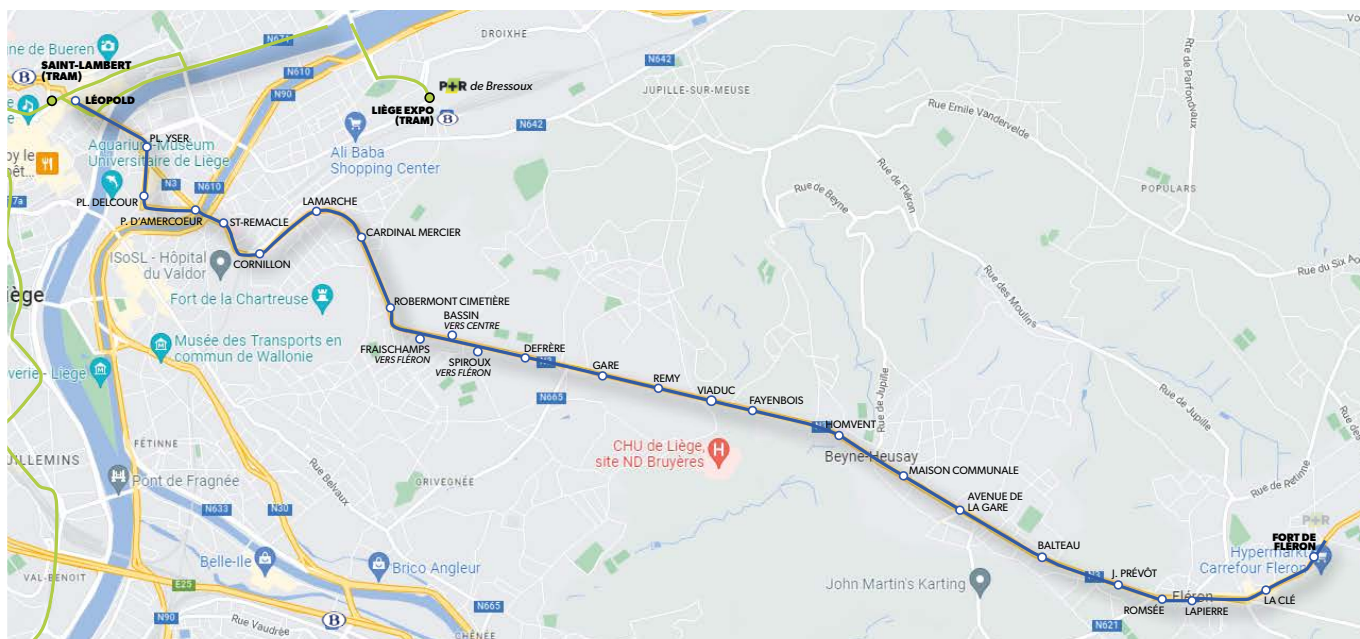
TRACÉ

Tram
Itinéraire B4

ARRÊTS

LE POSITIONNEMENT DES ARRÊTS EST ENCORE SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER

Desservis
Gare SNCB
Parking relais



La future ligne B4 entre Liège et Fléron © TEC

QUE DEVIENT MA LIGNE 29 ?

La ligne 29, qui s'arrête actuellement à Beyne-Heusay, sera conservée (numéro inchangé) et prolongée jusqu'au centre de Fléron via Romsée. Elle sera catégorisée ligne urbaine. Cette prolongation va permettre de récupérer les dessertes jusqu'alors assurées par la ligne 10 (future ligne B4). Certains voyages auront leur terminus au CHU Notre Dame des Bruyères.

Son itinéraire reliera Liège à Fléron, en desservant entre autres: le centre de Liège (Place République Française), le pôle universitaire du XX août, la Médiacité, le pôle scolaire de Chênée,

le quartier de Chênée Thiers, le quartier de Grivegnée Bas, l'hôpital CHU Notre Dame des Bruyères, la Maison communale de Beyne-Heusay, l'éco quartier de Wérister à Fléron, le centre de Romsée, la Polyclinique, le Centre sportif local, la bibliothèque et le centre de Fléron. Elle se connectera au tram à la station Opéra et aura des points de contact avec de nombreuses lignes de bus.

ET LA LIGNE 69 ?

En 2027, la ligne 69 sera conservée (numéro inchangé) et sera catégorisée ligne interurbaine.

Elle sera rabattue sur le tram à la station Liège Expo où les correspondances seront assurées en quai à quai, de manière confortable.

Son itinéraire reliera Liège à Verviers, en desservant entre autres: Bressoux, Jupille, Fléron, Ayeneux, Saint-Hadelin, Soumagne-Bas, Olne, Xhendelesse, Grand-Rechain et Petit-Rechain.

ET LES AUTRES LIGNES DE BUS ?

Le TEC vous propose de découvrir, de façon interactive, l'évolution future de votre ligne de bus. C'est complet. C'est bien fait ! letram.be/le-futur-reseau

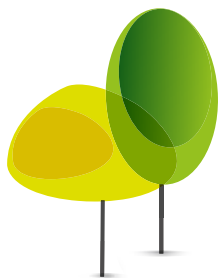
letram.be/le-futur-reseau

INFOS

TRAM – BUSWAY:
letram.be - 0800 88 022
SERVICE MOBILITÉ
04 355 91 59



UN CODE QR ?
FLASHEZ-LE DEPUIS VOTRE
SMARTPHONE

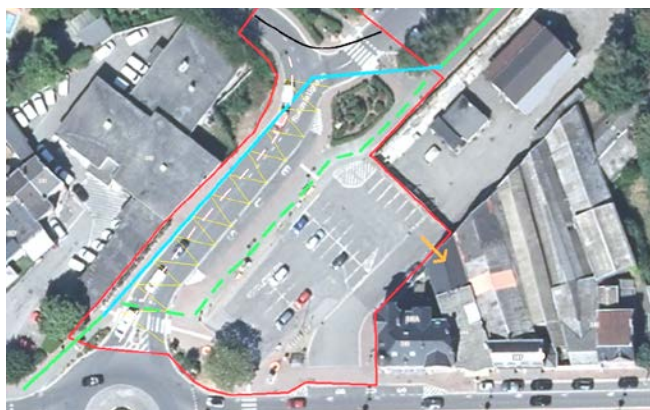


FLÉRON
La ville à la campagne



BIENTÔT UNE PLACE COMMUNALE ET UN MOBIPÔLE!

La Commune de Fléron ne bénéficie actuellement d'aucune place communale. Aussi, dans le cadre de la revitalisation du centre, le Conseil communal a souhaité aménager une place communale piétonne, située au croisement de l'Avenue des Martyrs (N3) et du RAVeL, et à l'intersection de différentes lignes TEC, dont le futur "Busway". Grâce à un important subside régional "PIMACI" (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité), dont l'enjeu est d'endiguer les nuisances occasionnées par l'utilisation déraisonnable des véhicules en soutenant les politiques de mobilités actives et d'intermodalité, la commune peut concrétiser ce projet de place qui sera considérée comme le Mobipôle de la commune, c'est-à-dire, comme dit plus haut, un lieu où les différentes offres de services tels que les vélos partagés, voitures partagées, ou vélos cargo convergeront, en connexion directe avec un réseau de transport public structurant, avec des infrastructures de mobilité (zones d'attente conviviales, parkings vélos, bornes de recharge...).



Vue aérienne de l'espace concerné par la future place

FINANCEMENT

C'est lors de sa séance du 24 octobre dernier, que le Conseil communal a adopté, à l'unanimité, le cahier spécial des charges relatif à l'aménagement de la future place du Centre de Fléron.

Le budget pour ces travaux a été estimé à 1.150.000 €. Grâce au subside, la commune peut bénéficier d'un montant de 618.009,54 € équivalant à 80 % du montant subsidiable de 772.511,92 €. La commune doit donc prendre à sa charge 20% du montant subsidiable. Le budget restant nécessaire pour atteindre l'estimatif est financé par des charges d'urbanisme. Ces charges sont des sommes d'argent que les promoteurs privés (en charge de chantiers situés principalement au centre de Fléron) doivent verser à la commune afin de réaliser des projets publics souvent en lien avec ces projets privés.

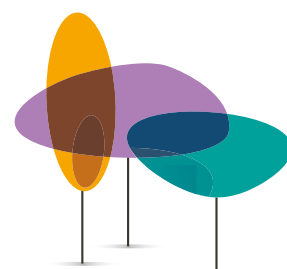
VOTE CITOYEN

Le cahier spécial des charges était assez contraignant puisqu'il comprenait des exigences comme la mise à niveau de plain-pied de toute la place y compris du tronçon de la rue de la Ligne 38 qui la traverse, la suppression du parking voitures situé au milieu de la place au profit d'aménagements dédiés aux usagers faibles (arceaux vélos,...), l'implantation d'un local vélos sécurisé, la conservation des arbres existants et du monument pour la commémoration,...

Après le vote du jury, les Fléronnais étaient également appelés les 14 et 16 décembre à classer les 3 esquisses reçues par ordre de préférence en tenant compte des contraintes fixées par le Conseil communal. Et leur vote aura été décisif! Si le jury n'avait pu différencier les 3 projets que de quelques points en faveur de l'Atelier CUP, les citoyens qui se sont déplacés auront fait définitivement pencher la balance en faveur du projet dont vous découvrez l'esquisse en couverture du Mag et ci-contre. Les décisions prises, il reste maintenant à mettre en œuvre cette place. Rendez-vous au plus tard en 2030 pour vous y balader!



Vue 3D de la future place communale de Fléron © Atelier CUP



MÉLI MÉLO



SAVE THE DATE :

**SAMEDI 23/03 : jeu de piste dans les commerces participants**

Départ de 9h à 17h : Office du Tourisme,
rue de Magnée, 10 à Fléron.

INSCRIPTION CONSEILLÉE.**SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**

04 355 91 90 - affaires-economiques@fleron.be

DIMANCHE 24/03 : Jeux de Pâques

Départ dès 10h30 au Centre de loisirs, rue de la Vaulx,
79 à Retinne

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

culture.fleron.be

SERVICE CULTURE

04 355 91 87

**CHAUDIÈRES AU MAZOUT :
LE POINT**

Saviez-vous que la Région wallonne interdit progressivement l'installation de nouveaux appareils de chauffage au mazout ? Ce sera le cas à partir 1er mars 2025 pour les nouvelles constructions et du 1er janvier 2026

pour les bâtiments existants en remplacement d'une ancienne installation.

Les réservoirs à mazout (cuves à mazout) sont partout : dans nos caves, dans nos jardins, dans nos cours... Même s'ils ne sont plus utilisés, ils se dégradent peu à peu et présentent un risque pour l'environnement. Des mesures doivent être prises pour éviter par exemple que le mazout ne se répande dans la nature. Certaines mesures sont obligatoires et d'autres sont vivement recommandées.

Pour tous les dépôts de moins de 3.000 litres, il est recommandé de se conformer aux règles présentées dans une brochure en ligne sur environnement.wallonie.be/citernes-mazout

Concernant les cuves ou dépôts d'une capacité égale ou supérieure à 3.000 litres, composés d'un ou de plusieurs réservoirs, qu'ils soient aériens (c'est-à-dire dans le jardin, en cave ou en fosse non remblayée) ou enterrés (c'est-à-dire enfouis directement dans le sol ou en fosse remblayée, que ce soit totalement ou partiellement), ceux-ci sont considérés comme établissements de classe 3 et doivent faire l'objet d'une déclaration et respecter les conditions

figurant dans l'AGW du 17 juillet 2003, dont le contrôle périodique par un technicien agréé. Vous trouverez davantage d'infos sur www.wallonie.be/fr/demarches/gerer-sa-citerne-mazout

UNE QUESTION OU UNE INFO SUPPLÉMENTAIRE ?**SERVICE ENVIRONNEMENT**

04 355 91 96

environnement@fleron.be

**REEMPLACEMENT DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :
PHASE N°2**

Depuis 2020, RESA remplace progressivement l'éclairage public par du LED avec gradation de l'intensité lumineuse en fonction des heures.

En 2023, la phase 2 de remplacement de l'éclairage public a été mise en œuvre à Fléron. Cela concernait 598 luminaires équipés dorénavant de LED. Cela représente la moitié de l'éclairage public de la commune.

Depuis 2020, l'économie d'énergie annuelle engendrée par le remplacement de l'éclairage public est estimée à 158 429 kWh/an, soit 71 293,05 €/an. Une économie de 20%.

La 3e et dernière phase est attendue pour 2025.

**BIEN MANGER,
UN PLAISIR À PARTAGER**

Vos bonnes résolutions 2024 ne sont peut-être pas encore oubliées... Le service du Plan de Cohésion Sociale organise en collaboration avec l'Asbl Li Cramignon, un cycle GRATUIT de 4 animations autour du "Bien manger, un plaisir à partager".

Au menu : le plein d'infos sur les bienfaits d'une alimentation saine et variée.

Prochaines animations

- 5/03 : le pain au levain
- 2/04 : l'alimentation et le sommeil
- 04/06 : les boissons

Les ateliers gratuits se tiennent de 9h à 12h et s'adressent à tous les citoyens fléronnais de + de 18 ans.

INSCRIPTIONS :**SERVICE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE**

04 355 91 82 ou 0496 26 58 09

cohesion.sociale@fleron.be

LE PARCOURS D'ARTISTES
DES 25 ET 26 MAI S'ÉTEND !

Vous souhaitez accueillir un ou plusieurs exposants dans
votre garage, jardin, allée, ... ?

Contactez le Service Culture au 04 355 91 86

ET LA PLUS BELLE VITRINE DE FIN D'ANNÉE EST...



Fin décembre, la Commune sollicitait votre avis sur Facebook pour élire la plus belle vitrine fléronnaise de fêtes. Comme madame Noirfalis, gagnante du concours Facebook, vous avez été plus de

1.500 à participer ! Avec un très joli score et devant Step by Step (2e) et La Coccinelle (3e), c'est **"Autrement"**, magasin spécialisé en décoration d'intérieur et d'extérieur, qui remporte vos suffrages et ceux du jury et est élue plus belle vitrine fléronnaise de fin d'année. "Autrement" remporte également un panier garni de produits issus du circuit court, du commerce équitable et durable ! Bravo à Autrement et aux commerçants participants. Rendez-vous pour une nouvelle édition en décembre.

PARCOURS D'ARTISTES DE FLÉRON

LES ARTISTES, ARTISANS ET AMATEURS D'ART VOUS OUVERNENT LEURS PORTES

25-26 MAI 2024
POINT INFO > ESPACE CULTURE

- ARCHITECTURE ET JARDIN
- SCULPTURE
- ARTS-VISUELS
- MUSIQUE
- LITTÉRATURE ET POÉSIE
- ARTS DE LA SCÈNE
- CINÉMA
- ARTS MÉDIATIQUES
- BANDE-DESSINÉE
- ART CULINAIRE

SAMEDI 13H - 18H
DIMANCHE 10H - 18H

SERVICE CULTURE
WWW.CULTURE.FLERON.BE

AVEC LE SOUTIEN DE
Province de Liège
centre culturel FLÉRON
FLÉRON

RECYPARC : LES DÉCHETS D'AMIANTE FONT PLACE À LA COLLECTE SÉLECTIVE DU PLÂTRE

Dans le cadre d'un engagement continu pour un recyclage plus efficace et un environnement plus sain, la collecte des déchets d'amiante déménagement à moins de 5 kilomètres, au recyparc de Beyne-Heusay.

Pour faire face à l'affluence croissante que connaît le recyparc de Fléron, une réorganisation s'imposait pour mieux répondre à la nécessité de recycler plus et valoriser moins. Pour cela, l'intercommunale Intradel a décidé de déplacer la collecte des déchets d'amiante. Cette mesure libère de l'espace précieux pour accueillir des déchets plus souvent apportés par les Fléronnais.

Grace à ce changement, vous pouvez, depuis le début de l'année, jeter vos déchets de plâtre dans le recyparc de Fléron. Celui-ci est désormais recyclé, au lieu d'être valorisé. Cela répond également aux impératifs environnementaux actuels.

DE L'AMIANTE À DÉPOSER ?

- Recyparc de Beyne-Heusay > rue Sainte-Anne (à 4,8km)
- Recyparc de Liège-Angleur > rue de la Belle Jardinière (à 13,8km)

INFOS: 04 240 74 74 - intradel.be

LE SERVICE CULTURE DE LA COMMUNE DE FLÉRON VOUS PRÉSENTE

ANGEL RAMOS SANCHEZ

CARLIN

COMMENT SE (DÉ)FAIRE DES AMIS
MISE EN SCÈNE Éric De Staerke

SAMEDI 16 MARS 2024 - 20H15

FLÉRON
ESPACE CULTURE DE FLÉRON

TARIF PRÉVENTE 15€
WWW.CULTURE.FLERON.BE
SUR PLACE 20€



BUDGET PARTICIPATIF : A VOS PROJETS !



VOTRE PROJET COLLECTIF PREND VIE !

Pour la deuxième année consécutive, le Collège communal organise un appel à projets citoyens dans le cadre de son "Budget Participatif 2024". Le budget participatif est un dispositif permettant aux habitants et aux associations de la commune de Fléron de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur village et de leur commune. Pour ce faire, les citoyens ont la possibilité d'attribuer une partie du budget annuel de la commune à des projets d'intérêt général.

CONCRÈTEMENT

Jusqu'au 28 février, toutes les asbl et toutes les associations de fait ou collectifs de citoyens regroupant au minimum 5 personnes domiciliées à Fléron ont l'opportunité de déposer un dossier proposant et décrivant le plus précisément possible un projet collectif qui leur tient à cœur. Durant cette période, des réunions d'informations sont organisées pour informer au mieux et répondre aux questionnements des citoyens. Attention, les projets doivent être déposés pour le 28 février. Il ne vous reste donc plus que quelques jours !

Dès le mois de mars, les services communaux se penchent sur les projets déposés afin d'examiner leur recevabilité mais également leur faisabilité, notamment matérielle et financière.

Début du mois de juin, les projets jugés recevables et réalisables sont présentés et soumis au vote des citoyens via les réseaux sociaux et sous format papier. Les dates exactes vous seront communiquées via les réseaux sociaux et les journaux locaux.

Dès la fin de la période de vote, vous connaîtrez le ou les lauréats dont les projets seront concrétisés dans la seconde moitié de l'année 2024.

INFOS

Il est encore temps de déposer votre projet collectif : vous avez jusqu'au 28 février 2024.

Consultez sans tarder : www.fleron.be/budget-participatif, rendez vous à l'administration pour une version papier du formulaire.

BESOIN D'AIDE OU DE CONSEILS ?

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

04 355 91 77

participation.citoyenne@fleron.be



RETOUR SUR LE PROJET LAURÉAT 2023

En 2023, la première édition du "Budget participatif" a ouvert la voie de la participation active et citoyenne. Parmi cinq projets déposés, deux ont été soumis au vote des fléronnais. Après dépouillement, c'est le projet d'embellissement du quartier de Chession que vous avez élu ! Ce projet se concrétise actuellement.

La société Spray Art SNC, ayant une grande expérience dans le domaine du graph et de la décoration urbaine, vient de proposer des avant-projets au comité de quartier à l'initiative de ce projet. Le comité doit donner très prochainement son avis et une demande d'autorisation contenant les projets choisis sera envoyée à RESA, propriétaire des cabines électriques.

Dans quelques semaines donc, en vous baladant du côté du quartier Chession, vous découvrirez 7 boîtiers électriques fraîchement décorés dans le thème de la nature, des animaux et des insectes. Une première initiative citoyenne qui fait honneur au slogan de la commune : "Fléron, la ville à la campagne".



JEUNESSE

FLÉRON
La ville à la campagne



DÉCOUVRE TON MÉTIER

Le 6 avril prochain, les élèves de 5e et de 6e année des écoles libres et communales de Fléron auront la possibilité de participer à une journée de découverte des métiers. Tantôt apprentis boulangers, tantôt policiers stagiaires, ils seront reçus par des professionnels à qui ils pourront poser un tas de questions et avec qui ils pourront s'essayer à toutes sortes d'activités. Peut-être trouveront-ils même leur future vocation! Soyez attentifs, vous recevrez très bientôt les modalités d'inscription via votre école.

Professionnel, vous voulez leur transmettre votre passion? **Contactez le service des Affaires économiques au 04 355 91 90.**

DÉCOUVRE TON SPORT

Votre enfant est âgé de 6 à 12 ans et il n'a pas encore choisi son sport? Le Centre Sportif Local de Fléron lui propose une initiation à une sélection de sports de son choix avec des spécialistes de la discipline.

INFOS: 04 355 91 39 - espace.sport@fleron.be



Le Centre Sportif propose des initiations badminton et volley pour les enfants de 6 à 12 ans.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR

www.fleronsport.be ou via **f** (Centre sportif Local de Fléron)

FLÉRON KIDS
VACANCES DE DÉTENTE
26/02 AU 01/03

STAGE SPORTS & VÉLO 3 - 6 ANS

50€ : matinées ou après-midis
84€ : journées entières

Fête costumée le dernier jour

Nos prochains stages :
29/04 au 03/05
06/05 au 10/05

STAGE SPORTS & ACTIVITÉS FUN 6 - 9 ANS
STAGE SPORTS & ACTIVITÉS FUN 9 - 12 ANS

89€ : journées entières

Journée à la ferme, escalade, atelier cuisine et encore plus

Garderie : 8h à 9h et 16h à 17h

04/355.91.39

FLERONSPORT.BE

Centre Sportif Local de Fléron

SÉNIORS

LE CODE DE LA ROUTE CHANGE... DEVENEZ INCOLLABLE !

Sur base de power points, de vidéos, d'interactions et de questions-réponses, venez mettre à jour vos connaissances de manière ludique et efficace avec ce programme complet qui abordera toutes les thématiques importantes du code de la route.

Programme de recyclage en 4 mardis* :
2 avril - 9 avril - 16 avril - 23 avril 2024

EN PRATIQUE :

Salle du Conseil, rue François Lapierre, 19 à Fléron

Horaire : de 9h30 à 12h

**Inscription (5 € à payer sur place) : 04 355 91 85 -
prevention@fleron.be**

*La participation à chaque mardi n'est pas obligatoire mais souhaitée car elle optimise l'acquisition du programme.

DES PROJETS POUR LES SÉNIORS DE FLÉRON !



Le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) a été créé en avril 2022 à l'initiative du Collège communal. Il dépend du Plan de Cohésion sociale (PCS). Pour en faire

partie, chaque membre s'est porté volontaire pour être le porte-parole de toutes celles et ceux qui auront des suggestions à exprimer pour le bien-être ou pour des activités à proposer pour les seniors (tous Fléronnais de + de 65 ans).

Le CCCA est appelé à émettre un avis sur toute question qui lui est soumise par le Collège communal. En effet, de nombreux domaines de la politique communale concernent la qualité de vie des aînés : la santé, la participation citoyenne, la mobilité, la sécurité, les loisirs, le sport, la culture, le logement, le maintien à domicile, l'hébergement...

En créant le Papote Café, le CCCA a donné l'occasion aux aînés de se rencontrer dans un endroit convivial et constructif.

Le Papote Café se déroule, sur inscription (obligatoire) tous les 3ème mardis du mois de 14 à 17h, à la salle de la Convivialité, rue de Magnée. Il remporte un vif succès !

Ce n'est pas tout, puisque le CCCA envisage aussi l'organisation de ciné-débats, de conférences et seconde encore le PCS lors de manifestations pour lesquelles il se sent impliqué (lutte contre le diabète, les maladies cardio-vasculaires, rencontres intergénérationnelles,...).

Le CCCA se réunit tous les deux mois et étudie les nouvelles possibilités pour venir en aide aux aînés. Il est disponible pour entendre leurs remarques ou doléances et ainsi les répercuter auprès des instances communales.

Vous avez un projet à proposer ? Une remarque à formuler ? Contactez le CCCA !

LE BUREAU :

Présidente : Danièle HABRAN (Magnée) – 0495 27 04 22

Vice-Président : Pierre SWIGGERS (Fléron)

Secrétaire : Daniel COUNASSE (Romsée)

seniorsfleron@gmail.com - f seniorsfleronnais

Les activités sports seniors



À chacun son rythme

Tarifs :

- Première leçon de découverte gratuite
- Fléronnais : 10 euros la carte (10 séances)
- Non Fléronnais : 15 euros la carte (10 séances)
- À partir de 50 ans

Self-défense	Lundi	10h-11h et 11h-12h
Gym d'entretien	Mardi et vendredi	9h30-10h30
Badminton	Mardi et vendredi	10h30-12h
Net-volley	Mercredi	9h30-11h30
Marche	1 mercredi/mois	14h-16h
Gym douce	Judi	9h30-10h30
Marche nordique	1 jeudi/mois	14h-16h



📍 Avenue de l'Espace Sport n°4, Fléron

☎ 04 355 91 39

🌐 fleron sport.be



**Judi 21 mars
à 14h30 :**

conférence des aînés

LÉGENDES ET VÉRITÉS AUTOUR DE LÉONARD DE VINCI

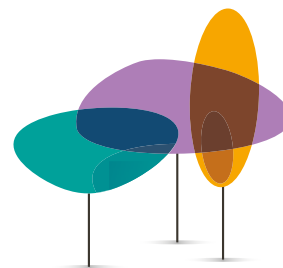
Par Laure Fagnard, docteure en histoire de l'art, maître de recherche du FRS-FNRS à l'Université de Liège

**INSCRIPTION (5 €):
ESPACE CULTURE**

Rue de Romsée, 18
culture.fleron.be

04 355 91 87

SOCIAL



LA BONNE IDÉE: UN ATELIER (RÉ)CRÉATIF!



Le service du Plan du Cohésion sociale de la commune organise, à raison de deux fois par mois (le mardi), un atelier (ré)créatif pour les personnes isolées, fragilisées et ou porteuses d'un handicap. Une animatrice férue d'artisanat vous propose différents bricolages ainsi que des jeux de société à thèmes adaptés à vos besoins spécifiques.

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION,

contactez le 04 355 91 82 – 0496 26 58 09

ou faire une demande écrite via

cohesion.sociale@fleron.be

PERMANENCE HANDICAP SPF SÉCURITÉ SOCIALE

Sans rendez-vous, chaque 2ème mardi du mois de 9h à 11h30 par un agent du SPF Sécurité Sociale (Espace Culture, rue de Romsée, 18).

Une demande d'allocations (cartes de stationnement et autres) ? Prenez rendez-vous en contactant le 0496 26 58 09 le lundi, mardi et vendredi après-midi.



Service public fédéral
Sécurité sociale



CULTURE ET SPORT ACCESSIBLES GRÂCE AU CPAS

Les CPAS ont pour mission d'aider concrètement chacun à vivre "une vie conforme à la dignité humaine". Le CPAS de Fléron est convaincu que cette aide ne doit pas être que financière. Aider, c'est aussi permettre de se développer et de s'épanouir sous toutes les formes possibles, par exemple en suivant un spectacle ou une manifestation sportive.



LA CULTURE À PRIX RÉDUIT

Grâce à l'asbl "Article 27" avec laquelle le CPAS de Fléron collabore, toute personne qui a une relation avec le CPAS, quelle qu'en soit la forme (RIS ou soutien administratif), et qui en fait la demande peut se procurer un ticket par mois (une personne par mois et par ménage) pour un musée, une expo, une pièce de théâtre, ... à un prix très abordable (1,25 €). La liste des partenaires comprend, entre autres, "Les Ardentes", "Blegny Mine", "Bouglione", "La cité Miroir", le Théâtre de Liège ou encore le "Reflektor".

Infos: wallonie.article27.be

MANIFESTATIONS SPORTIVES ABORDABLES

Comme pour la Culture, grâce au CPAS qui se charge de la distribution des tickets, vous pouvez accéder à de nombreuses manifestations sportives pour le prix de 1,25 €. On retrouve parmi les partenaires de grands clubs de la région comme le BC Liège (Basket), Le Rugby Club Mosan, Les Bulldogs de Liège (Hockey sur glace) ou encore le Standard de Liège. Ce n'est pas tout, puisque l'asbl partenaire organise ponctuellement des journées de découvertes sportives pour les bénéficiaires de son action. Du coup, il n'y a plus aucune raison de se refuser un petit loisir!

INFOS:

CPAS DE FLERON

04 358 68 80

contact@cpas-fleron.be



COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ

Mercredi

Activité intergénérationnelle

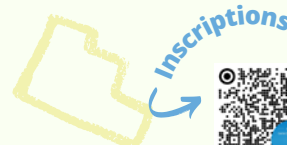
- 16h30-17h15 : 1,5 à 3 ans
- Classique
- 17h15-18h : né en 2018-19

Samedi

- 10h30-11h15 : né en 2020-2021
- 11h15-12h : né en 2020-2021

Informations :

- 32€ = cycle de 8 séances
- Tél. : 04/355.91.39
- Avenue de l'Espace Sport 4, 4620 Fléron
- Interruption durant les congés scolaires



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

- 1 19/11: Mme Marie-Josée Leboutte, conteuse pour enfants lors du petit-déjeuner Oxfam et remise d'un lot pour la remercié
- 2 03/12: Podium de tête de l'édition 2023 du Flérunning (7km). Bravo à toutes et tous!
- 3 9 & 10/12: Ateliers du Père Noël organisés dans l'Espace Culture
- 4 10/12: Journée balade organisée par le Centre sportif local. De Maredsous à Dinant
- 5 10/12: Les élèves du Conseil communal des Enfants se sont rendus au Palais des Princes-évêques pour un après-midi instructif et ludique

- 6 14/12: Après-midi récréatif pour les personnes à mobilité réduite et isolées. Activités spéciales Noël et loto quine
- 7 15/12: Activité pour enfants "Un doudou, un livre et au lit" organisée par la Bibliothèque communale. Les enfants, en pyjama et accompagnés de leurs parents, ont eu le plaisir d'écouter des histoires merveilleuses avant d'aller dormir
- 8 19/12 Brunch de Noël des élèves du Conseil communal des enfants
- 9 22/12: Remise de prix aux gagnants du concours "Virtual Shopping Days". Félicitations à Sandrine Guillaume, Marc Crépin et Brigitte Crépin

- 10 04/01: Journée "Découvre ton sport": initiation à l'escalade pour de futurs grimpeurs
- 11 09/01: Le Conseil consultatif des aînés en pleine réflexion pour améliorer le quotidien des séniors fléronnais
- 12 11/01: 1ère édition de la soirée "Déclic", pour partir à la découverte des jeux de société
- 13 14/01: Concert du Nouvel An orchestré par Pascal Préiffer à l'Eglise de la Sainte-Famille
- 14 15/01: Journée "Thinkpink": une sensibilisation de toutes et tous au dépistage du cancer du sein. Le CCCA se mobilise aussi!

COIN DES ASSOCIATIONS



LE KIN-BALL, VOUS CONNAISSEZ ? ÇA SE PRATIQUE À FLÉRON BIEN SÛR !



Le Kin-Ball est un sport peu commun, voire carrément particulier ! C'est le seul sport fédéré au monde qui se pratique avec un ballon d'1,22 mètre de diamètre, excusez du

peu ! Il se joue sur un terrain carré de 20 mètres sur 20. Objectif : que le ballon ne touche pas le sol.

Tous les sports collectifs se jouent avec "seulement" deux équipes qui s'affrontent.

En comparaison, une des grandes particularités du kin-ball est qu'il n'y a pas deux, mais trois équipes sur le même terrain.

Chaque équipe, composée de quatre joueurs, porte des chaussettes de couleur. Bleues, grises ou noires, elles sont portées par-dessus les vareuses des joueurs.



Autre particularité, le kin-ball développe des valeurs très importantes, sans cesse mises en avant. La première valeur prônée par le kin-ball est le respect : le respect de soi, des autres, des

coéquipiers, des officiels, des spectateurs et même du matériel. Si ce n'est pas le cas, le joueur qui agit avec manque de respect est sanctionné par un avertissement.

Autre atout : la coopération, qui est également une valeur très importante. Pour réaliser une action offensive, l'équipe a besoin de tous les joueurs. Si un membre de l'équipe ne participe pas à l'action offensive, elle se voit pénalisée d'une faute due à l'absence de participation d'une action d'un joueur. Dans l'équipe, chacun a donc un rôle essentiel, puisque chacun est obligatoirement nécessaire. Vous l'avez compris, le fair-play est encore une des valeurs fondamentales du kin-ball.

**"LA PREMIÈRE VALEUR PRÔNÉE
PAR LE KIN-BALL EST LE RESPECT
DE SOI ET DES AUTRES."**

UN CLUB À FLÉRON

Le club de Fléron a été créé en 2002 par Alain Baguette, président d'alors de la Fédération francophone belge de kin-ball. A cette époque, seules les catégories benjamins, minimes, cadets et mixtes concouraient.

Aujourd'hui présent dans toutes les catégories et fort de ses nombreuses années d'expérience, le club a créé, en 2023, sa propre ASBL sous le nom de Kin-Ball Fléron ASBL.

Son comité d'administration est formé de joueurs et joueuses expérimentés qui ont à cœur de développer et de faire découvrir et partager au plus grand nombre, et d'abord aux Fléronnais, la passion du kin-ball.

UN FAMEUX PALMARÈS

Vice-champion à de multiples reprises du championnat de Belgique, le club a atteint le Graal lors de la saison 2021-2022, avec son équipe dame 1, en remportant le titre de championnes de Belgique ! Ce n'est pas tout puisque les dames 2 et les messieurs ont été récemment promus en division 1.

Intéressé-e par la découverte de cette discipline sportive originale aux valeurs humaines et sportives bien marquées ? Alors, laissez-vous tenter par un essai ! Le club est à la recherche de nouveaux joueurs fléronnais...

EN PRATIQUE

Catégories

- U10 : 10 ans et -
- U12 : 10 à 12 ans
- U14 : 12 à 14 ans
- U16 : garçons de 14 à 16 ans
- Mixte/loisirs : mixte dès 14 ans
- Dames : filles dès 14 ans
- Messieurs : garçons dès 16 ans



Lieu / Horaires

- Espace Sport – Avenue de l'Espace Sport, 4 à Fléron
- Mardi 18h30 - 19h30 : messieurs - dames - U16
- Jeudi 19h00 - 20h30 : messieurs - dames
- Vendredi 18h00 - 19h15 : U10 - U12 - U14
- Vendredi 18h30 - 20h00 : mixtes/loisirs - U16

Frais

Équipement : la vareuse est au prix de 25 € ; le premier short est offert. Le second short est au prix de 30 €.

Cotisation : U10 - U12 : 125 €, U14 - mixte : 140 €, U16 : 190 €, messieurs - dames : 195 €

La cotisation comprend l'inscription du joueur et de son équipe au championnat + assurances.

PLUS D'INFOS ?

f Kin-Ball Fléron

📷 @kinballfleron

🌐 649ec328bcdca.site123.me

Contacts

Marine Jamotte - Présidente du club : 0472 70 05 93

Sébastien Caillaba - Coach dames : 0495 15 46 24

Alyssa Mouton - Coach U10 - U12 - U14 : 0488 45 68 85

kinballfleron@gmail.com





AGENDA



10-11/02	OPEN DE LIÈGE DE TAEKWONDO AU HALL OMNISPORTS
14/02 - 14h	MERCREDI DES PETITS: CINÉMA "LE ROYAUME DES ÉTOILES"
16/02 - 20h	LECTURE SPECTACLE "TERRE DES OUBLIS"
18/02	JOURNÉE DÉCOUVERTE KIN-BALL À L'ESPACE SPORT
20/02 - 10h	BÉBÉS LECTEURS
20/02 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
21/02 - 14h-16h	MARCHE CLASSIQUE
23/02 - 19h	SCÈNE OUVERTE OPEN STAGE #3
26/02 - 1/03	STAGES SPORTIFS
26/02 - 1/03	STAGE ARTISANAT - INFORMATIQUE - RAP
5/03 - 9h-12h	ATELIER ALIMENTATION: "LE PAIN AU LEVAIN"
7/03 - 14h-16h	MARCHE NORDIQUE
12/03 - 9h-11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE
13/03 - 14h	MERCREDI DES PETITS: CONCERT JEUNE PUBLIC: MR OLIVIER
13/03 - 16h	CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
14/03 - 19h	DÉCLIC: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
16/03 - 20h15	SPECTACLE: "CARLIN: COMMENT SE (DÉ)FAIRE DES AMIS" DE ET AVEC ANGEL RAMOS SANCHEZ
16/03	8ÈME GRANDE BROCANTE DU COMITÉ (RUE) DE LA VAULX À RETINNE (0495 38 63 25)
18/03 - 9h-12h	PERMANENCE D'AIDE AU NUMÉRIQUE
19/03 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
19/03 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
20/03 - 14h-16h	MARCHE CLASSIQUE
21/03 - 9h15-12h30	EXCURSION EXPOSITION "DA VINCI"
21/03 - 14h30	CONFÉRENCE DES AÎNÉS: "LÉGENDES ET VÉRITÉS AUTOUR DE LÉONARD DE VINCI"
21/03 - 24/03	GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS
23/03 - 9h-17h	ANIMATIONS DE PÂQUES: JEU DE PISTE DANS LES COMMERCE FLÉRONNAIS
24/03 - 10h30	"JEUX DE PÂQUES" AU CENTRE DE LOISIRS
28/03 - 10h-15h	JOURNÉE HANDISPORT (ESPACE SPORT)
2/04 - 9h-12h	ATELIER ALIMENTATION: "L'ALIMENTATION ET LE SOMMEIL"
02/04 - 9h30-12h30	ATELIER "MISE À JOUR" DU CODE DE LA ROUTE
06/04	OPÉRATION "DÉCOUVRE TON MÉTIER"
09/04 - 9h-11h30	PERMANENCE HANDICAP DU SPF SÉCURITÉ SOCIALE
09/04 - 9h30-12h30	ATELIER "MISE À JOUR" DU CODE DE LA ROUTE
11/04 - 14h-16h	MARCHE NORDIQUE
11/04 - 19h	DÉCLIC: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
13/04	CHAMPIONNATS DE JUDO
16/04 - 14h-17h	PAPOTE CAFÉ DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS
16/04 - 9h30-12h30	ATELIER "MISE À JOUR" DU CODE DE LA ROUTE
16/04 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
17/04	ATELIER KIDS
17/04 - 14h-16h	MARCHE CLASSIQUE
20/04	PARTICIPATION DU CCE AU RASSEMBLEMENT ANNUEL DES CONSEILS COMMUNAUX DE WALLONIE
23/04 - 9h30-12h30	ATELIER "MISE À JOUR" DU CODE DE LA ROUTE
24/04	ATELIER KIDS
24/04 - 16h	CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
29/04 au 3/05	STAGES
21/05 - 20h	CONSEIL COMMUNAL
25-26/05	PARCOURS D'ARTISTES
04/06 - 9h-12h	ATELIER ALIMENTATION: "LES BOISSONS"

Vous représentez une association fléronnaise et vous souhaitez informer les Fléronnais de votre événement grand public? Envoyez vos infos à communication@fleron.be au plus tard 4 semaines avant la date.

CONTACTS

- Service culture & loisirs - 04 355 91 87
- Service prévention - 04 355 91 85
- Service tourisme/affaires éco. - 04 355 91 90
- Centre sportif local - 04 355 91 39

- Service bibliothèque - 04 355 91 83
- Activités des associations fléronnaises
- Plan de cohésion sociale - 04 355 91 82
- Service accueil temps libre/enseignement - 04 355 91 25

- CPAS - 04 358 68 80
- Service Environnement - 04 355 91 96
- Service Énergie - 04 355 91 53
- Service jeunesse - 04 355 91 82

VOTRE IMMOBILIÈRE À FLÉRON !



4,8 ★★★★★

